

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2015

### **Nouvelle publication : « Regard financier sur les départements »**

L'Assemblée des départements de France et La Banque Postale Collectivités Locales publient ce jour « Regard financier sur les départements ».

Au lendemain des élections départementales, cette nouvelle publication conçue pour les décideurs locaux souhaite apporter un éclairage sur la place du département, échelon local emblématique de la cohésion sociale et territoriale de notre pays. Elle permettra à tous, dans un contexte de réforme institutionnelle, de disposer d'un panorama de la situation financière des départements tout en insistant sur les disparités de situation existantes.

Cet éclairage est d'autant plus nécessaire qu'une nouvelle organisation territoriale se dessine et que les contraintes financières pesant sur les budgets locaux se renforcent.

Illustrée par des chiffres couvrant une longue période, l'action des départements retrouve tout son sens :

**x5** C'est le chiffre par lequel le volume d'intervention a été multiplié depuis les premières lois de décentralisation. Transferts de compétences et accroissement des besoins des populations ont transformé les budgets des départements.

**35 milliards d'euros pour l'action sociale.** Symptomatique de cette montée en puissance, elle représente dorénavant près de la moitié des dépenses totales. Cette publication revient sur les différentes périodes traversées par cette compétence et les enjeux de financement qu'elle représente.

**3 décennies passées à la loupe.** Les ressources des départements ont connu des modifications profondes sur cette période : prédominance des impositions directes dans un premier temps, puis leur remplacement par des dotations de l'Etat et enfin l'apparition de nouvelles ressources fiscales de nature très différentes et caractérisées par un repli du pouvoir de taux des départements.

**59% et 41%.** C'est la répartition des investissements départementaux (en repli depuis 2007) réalisés en direct (59% du total de 11 milliards d'euros) ou au soutien d'autres acteurs (41%), principalement les communes et intercommunalités.

### **A propos de l'Assemblée des départements de France ([www.departements.fr](http://www.departements.fr))**

L'Assemblée des départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les présidents des 102 départements (96 départements métropolitains et six ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- représenter les départements auprès des pouvoirs publics ;
- être un centre de ressources permanent pour les conseils généraux ;
- offrir aux élus et aux techniciens départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux

Son président depuis 2004 est Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor (22).  
Retrouvez sur [www.departements.fr](http://www.departements.fr) ce communiqué de presse.

### **A propos de La Banque Postale ([www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr))**

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

#### **La Banque Postale, c'est :**

- 5, 673 milliards d'euros de PNB
- 10,8 millions de clients actifs
- 423 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7,7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

*Chiffres à fin 2014*

### **Contacts presse :**

#### **L'ADF**

Baptiste MAURIN  
[baptiste.maurin@departements.fr](mailto:baptiste.maurin@departements.fr)  
01 45 49 60 51 / 06 85 32 30 16

Laurence VECHAMBRE  
[laurence.vechambre@departements.fr](mailto:laurence.vechambre@departements.fr)  
01 45 49 60 24

#### **La Banque Postale**

David Lhôte  
01.55.44.22.42  
[david.lhote@laposte.fr](mailto:david.lhote@laposte.fr)

Florian Pontarollo  
01.55.44.22.38  
[florian.pontarollo@laposte.fr](mailto:florian.pontarollo@laposte.fr)